



# VILLEFRANCHE Infos

Bulletin  
Municipal  
Janvier 2025

N°16

## « Villefranche, une ville qui bouge et on l'assume »



Le vidéo mapping Place Notre-Dame



## Sommaire

L'Hôtel de  
police est  
opérationnel

Les aérations  
se multiplient  
en Bastide

Priorité à la  
sécurité routière  
pour tous

## Fuites d'eau : Des outils informatiques pour intervenir plus vite et mieux

Même si globalement avec 27% de fuites inventoriées sur les 120 km de canalisations d'eau gérées par les services municipaux, Villefranche fait figure de bon élève en la matière, l'ambition politique de la municipalité va dans le sens de baisser plus encore ce niveau en le limitant à 10%. Pour tendre vers cela, la commune déploie les gros moyens.

Matin d'automne au Plantou de Graves. Sous une résidence, le service municipal des eaux s'est vu contraint de creuser afin d'intervenir pour réparer des canalisations défectueuses provoquant une fuite d'eau. Un diagnostic qui n'est pas tombé du ciel, mais qui est dû à la mobilisation de la start-up Leakmited, qui grâce aux outils de pointe de l'intelligence artificielle a généré un logiciel spécifique et travaille en lien avec les services ad hoc des collectivités. Pour Villefranche, la technicienne en charge de ce dossier pour la commune a soumis un plan du réseau d'eau à l'entreprise. Toutes les données ont rejoint le logiciel interne, faisant ressortir une carte permettant d'affiner le ciblage de recherche des fuites en réduisant le temps. Une fois un point de fuites mis à jour, sur place le personnel du service des eaux écoute au sol afin de confirmer ou non. Les premiers résultats attestent d'une efficacité certaine. Mi-novembre comme le confirme Jérôme Oulès responsable de l'équipe du service des eaux : « sur six fuites identifiées quatre furent réparées immédiatement. » Leakmited a planché environ cinq semaines afin de réaliser cet état des lieux, débouchant sur des réparations immédiates « menées à 100% en régie » apprécie le premier adjoint au maire Jean-Claude Carrié.

### Objectif : réduire la perte d'eau de 100 000 m3

Le message de l'élu est clair : « pour atteindre l'objectif de réduction des pertes d'eau de 100 000 m3, nous sommes dans l'obligation de sensibiliser les citoyens, mais aussi, comme nous le faisons là, de nous donner les moyens en créant une synergie entre une entreprise et nos services. » Car l'opération s'inscrit dans une démarche gagnant-gagnant. Leakmited ne se rémunérant que sur les économies réalisées sur la réduction des pertes. La réactivité du service des eaux demeure l'autre atout indéniable. Et à Villefranche, comme l'a fait remarquer le technicien de la société Guillaume Langles, cette réactivité fonctionne à plein régime. D'autant plus que le personnel de ce service de la collectivité locale assure une astreinte de 24 heures sur 24. « Notre feuille de route est claire, assure Jean-Claude Carrié, nous devons tutoyer l'excellence afin d'économiser cet or bleu, et les outils déployés par Leakmited en matière d'Intelligence artificielle nous font gagner en temps et en efficacité. »



Le système de recherche des fuites mis en place par Leakmited, relayé d'un point de vue technique par le service des eaux, assure un important gain de temps et limite donc les pertes en eau.

### Aire de covoiturage du Mas de Souyri.

Fin octobre, l'entreprise Eurovia a commencé de procéder à l'aménagement de l'aire de covoiturage au Mas de Souyri, sur la parcelle qui a servi pendant un moment de camp de base des gilets jaunes. Ce projet est porté par le Département sur un terrain lui appartenant et idéalement placé, puisque jouxtant le rond-point du Mas de Souyri. Les équipes doivent aussi réaliser des arrêts de bus, pour lesquels la commune participe financièrement à hauteur 17 500€.



Au début du chantier.

L'emprise de la voie est élargie afin de fluidifier la circulation.



### Passage à niveau des Gravasses

Autre chantier dans lequel la collectivité locale est impliquée, celui initié par l'entreprise ETPLV et portant sur la modification de la giration au passage à niveau de la RD847, dit aussi des Gravasses, situé entre les abattoirs municipaux et le site de la Madeleine. La participation communale se situe à 45 000 €.

### Enrochement et aménagement rue du Coucou Blanc

Là aussi, sur les hauteurs de la commune, la demande est venue de résidents pour un chantier déjà prévu au début des années 2010 mais que l'équipe municipale a dû reprendre et actualiser sur une voie étroite. Celle-ci a fait l'objet d'un élargissement « qui change tout pour les habitants et augmente la sécurité », salue Jean-Claude Carrié. De plus sur 70 m linéaires, l'équipe voirie a procédé à la mise en place d'un enrochement retenant la terre. Le coût de cette opération est évalué à 25 000 €.



L'enrochement couvre plus de 70 m linéaires.

### MAIRIE DE VILLEFRANCHE

Promenade du Guiraudet 12200 Villefranche-de-Rouergue  
Tél. 05 65 65 16 20

Site internet :

<http://www.villefranche-de-rouergue.fr/>

Page Facebook :

Commune de Villefranche-de-Rouergue

Dialoguez avec vos élus :

téléchargez l'application PopVox sur votre smartphone ou votre PC sur [popvox.fr](http://popvox.fr)

### L'HÔTEL DE VILLE

(services administratifs et services techniques)

ouverts au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30



Bulletin d'information édité par la commune de Villefranche-de-Rouergue (12),  
Directeur de la publication : Jean-Sébastien Orcibal,  
Création-Conception-Rédaction : l'Agence JPC,  
Maquette : Mat et Brillant,  
Impression : Grapho 12,  
Crédits photos : l'Agence JPC, Sébastien Julien, Dépêche du Midi,  
Services techniques municipaux, Delphine Trébosc, Yann Arthus-Bertrand.  
Remerciements à Serge Gayral pour la traduction de la chronique occitane et à Dorian Cayla pour le logo,  
Dépôt légal en cours.

# EDITORIAL

## « Villefranche, une ville qui bouge et on l'assume »



Avec l'arrivée de l'année 2025 résonne aussi la dernière année pleine de ce premier mandat municipal de l'équipe que j'ai l'honneur de conduire depuis 2020. L'heure n'est pas encore au bilan, nous avons en tête les projets qui émergent et qui deviendront réalité d'ici mars 2026. Ils seront nombreux à se concrétiser au cours de cette année et jusqu'en mars 2026. Nous suivons le programme pour lequel nous avons été élus et nous tenons nos promesses. Il s'agit d'un programme ambitieux, les Villefranchois l'apprécient en voyant les travaux : équipements, rénovation urbaine, aménagements routiers et voirie. Et nous savions bien avant de diriger la commune, que le temps administratif allant des premiers pas d'une idée à sa concrétisation en passant par les budgétisations, les montages financiers, les recherches de subventions jusqu'à l'amorce de la réalisation, est long. Mais lorsque l'urgence s'impose, comme pour le dossier de démolition de la maison du 8, rue Alibert, nous avons pu enclencher très vite les processus, et en quelques semaines obtenir les autorisations nous permettant de lancer un chantier aujourd'hui achevé. La réactivité reste un des piliers essentiels de notre fonctionnement.

Quand je regarde dans le rétroviseur du mandat, et que je vois tout ce qui a été imaginé, élaboré, concrétisé dans le centre historique comme dans les quartiers et les hameaux pour le mieux-vivre ensemble des Villefranchoises et des Villefranchois, je mesure avec une certaine fierté le chemin parcouru. Un chemin que nous devons encore suivre tant il y a de choses à faire dans une commune comme la nôtre partagée entre le poids de l'histoire de notre très riche patrimoine et la volonté de nous ancrer dans la modernité de ce siècle. D'où notre détermination en 2026 à solliciter vos suffrages pour un deuxième mandat afin de poursuivre le travail entrepris.

Aussi, à travers ces quelques mots de vœux qui s'adressent à l'ensemble de nos concitoyens en ce début d'année 2025, je veux vous parler de réussite.

« Nous sommes déterminés à solliciter vos suffrages pour un deuxième mandat en 2026 afin de poursuivre le travail entrepris »

Réussite quant à une meilleure visibilité possible pour notre bastide. Grâce bien sûr au tournage de la production de la série Netflix « Toute la lumière que nous ne pouvons voir » et du téléfilm de Julie Gayet « Olympe, une femme dans la révolution » qui sera diffusé sur le service public de télévision ce printemps. Sans oublier, l'automne dernier la venue du photographe Yann Arthus-Bertrand dans le cadre de son projet photo « La France et ceux qui vivent en France ».

L'accompagnement qui a été le nôtre, et les prolongements que nous avons su y donner, ont fait que l'attractivité de notre ville a passé un cap positif.

Réussite encore avec le retour d'enseignes commerciales, de services publics comme nous nous y étions engagés.

Réussite également avec la confirmation de l'intérêt porté par les Villefranchois au Bastibus, comme avec l'amélioration du cadre de vie par des aérations dans le centre historique, conjoint à des projets urbanistiques et immobiliers ciblant un public de salariés afin d'en finir avec la paupérisation en proposant une mixité sociale régénérée. Les investissements de plus en plus nombreux de biens et leur restauration en bastide témoignent de cette dynamique. Des acheteurs français, mais aussi de plus en plus anglais, américains, australiens ont jeté leur dévolu sur notre ville comme en attestent les ventes immobilières enregistrées en 2024.

Réussite toujours en ayant pris le parti de mettre en avant un très grand temps fort chaque année : en 2021 avec le Bastibus, en 2022 avec la médiathèque la Manufacture, en 2023 avec la Maison des jeunes citoyens et en 2024 avec l'aménagement de l'hôtel de police municipale. Réussite enfin avec la reprise en main débouchant sur la création d'un vrai service voirie nous permettant d'aller plus encore dans les quartiers pour réaliser des travaux de sécurité routière, le plus souvent à la demande des résidents, ou encore de développer les demandes de la commission accessibilité en direction des personnes à mobilité réduite ou malvoyantes afin de rendre notre ville la plus inclusive possible.

Tous nos services sont mobilisés et motivés, il suffit de se déplacer dans la commune pour voir les véhicules floqués de notre logo la sillonner afin de mener soit des petits travaux du quotidien, soit de plus grandes réalisations.

Notre ligne de conduite, basée sur la proximité avec nos concitoyens, s'est traduite par un engagement participatif fort. Au cours de cette année 2025, avec mon équipe, comme nous l'avons fait fin 2023, je vais revenir vers vous en reprogrammant des réunions de quartiers, impulsant un dialogue qui à mes yeux représente la meilleure des courroies d'échanges entre élus et habitants. Nous viendrons vers vous lors de rencontres sans filtre au cours desquelles chacun s'exprimera comme il le souhaite. De notre côté, nous rendrons compte des avancées des demandes. Un moment que nous élargirons sur des thématiques précises en fonction de l'actualité, comme cela a été fait en juin 2024 pour l'avenue Caylet ou pour le quartier des Teulières, notamment.

Ce type de démarche en lien direct doit s'imposer comme notre priorité et le marqueur de la fin de ce premier mandat en terme de démocratie participative aux côtés de l'important travail des référents de quartiers bénévoles que je tiens à remercier.

Cette année 2025 sera marquée par l'inauguration de l'Hôtel de police, le chantier phare de la place Fontanges et la poursuite des aérations en centre-ville.

Une dynamique ponctuée par l'accompagnement culturel autour de la programmation du Théâtre des bastides, des animations estivales et au fil de l'année, les relations fortes avec le tissu associatif et les clubs sportifs ainsi que celles avec les plus fragiles, grâce à la création d'un réseau de visiteurs bénévoles en direction des personnes âgées.

Vous le voyez, nous avons du pain sur la planche et nous regardons au-delà de cette année charnière en continuant de poser les bases de notre avenir commun. En ce début d'année 2025, je voudrais une fois encore vous souhaiter à toutes et à tous, une très belle année 2025 en dépit des conjonctures extérieures.

Soyons fiers d'être Villefranchois !

Jean-Sébastien Orcibal  
Maire de Villefranche-de-Rouergue

Jean-Sébastien ORCIBAL



# ATTRACTIVITÉ

## 728 Villefranchois et Villefranchoises photographiés par Yann Arthus-Bertrand

Il y a eu le tournage de la superproduction Netflix « Toute la lumière que nous ne pouvons voir » en 2022, puis celui du téléfilm « Olympe, une femme dans la Révolution » à l'automne 2023. 2024 restera marquée par la venue, du 11 au 13 octobre, de l'itinéraire photo de Yann Arthus-Bertrand "La France et ceux qui vivent en France". Nous avons la volonté de braquer les projecteurs sur Villefranche, ce qui contribue à son attractivité.



L'équipe municipale a aussi participé

« Tout a commencé pour moi au Salon de l'agriculture », aime à rappeler le photographe, où pendant dix ans il a pris un malin plaisir à immortaliser les différentes races de vaches et de chevaux. « À l'époque, l'objectif est de garder une trace de la variété présente chez une seule espèce. Dans le prolongement, en 1993, le journal l'Express lui commande une série de photos pour les éditions des vacances d'hiver. Ainsi a-t-il entamé la capture des portraits sur fond d'une toile de jute, avec pour objectif de tendre vers une cohérence visuelle.

Le projet est lancé, il tirera sa route jusque dans les années 2000 avant de se mettre sur pause. Mais suite à une rencontre avec le discret, mais passionnant démographe et historien Hervé Le Bras, il reprendra la route dans le but de mettre à jour et de compléter sa base de photos. Sur l'influence de Le Bras, Yann Arthus-Bertrand se lance dans un vrai marathon : objectif représenter au mieux les habitants du territoire. Familles, métiers, élus, associations, club, passions... Quelque 30 000 Français sont ainsi, fin 2024, déjà entrés dans la petite boîte à photos.

Une invitation à laquelle les Villefranchois et habitants du proche territoire ont répondu en nombre. 728 personnes se sont fait tirer le portrait par le célèbre photographe durant ces trois journées de mi-octobre en l'église des Augustins, transformée en incroyable studio photo. Une initiative impulsée par Marc Aumon, professeur au Lycée Beaugard et passionné de photographie avec les élèves de terminale SAPAT (Service aux personnes et animation des territoires) et soutenue par la commune de Villefranche. Ce projet se concrétisera par la publication d'un grand ouvrage édité par les éditions Actes Sud, ainsi que par une exposition majeure à travers la France qui fera étape à Villefranche. Encore une occasion, dans l'attente d'autres perspectives à venir comme d'éventuels autres tournages en gestation, de propulser la ville en faisant toucher du doigt sa réalité attractive.

Les personnes photographiées ont reçu leur photo en tirage numérique ou papier selon leur souhait. Pour continuer de suivre le projet se rendre sur le site internet dédié [www.yabstudio.fr](http://www.yabstudio.fr) ou suivre le photographe sur : @yannarthusbertrand sur Instagram et/ou @Yann Arthus-Bertrand sur Facebook et/ou @Yann Arthus-Bertrand sur LinkedIn.



Echanges entre le maire et le photographe dans l'incroyable studio éphémère de l'église des Augustins.



Préparation minutieuse et décontractée avant la prise du cliché.



C'est dans la boîte.

## Villefranche suscite l'intérêt des étudiants en cinéma

Tout droit sorti de l'Histoire, un pénitent noir rencontre une jeune Villefranchoise d'aujourd'hui. Ils entament une conversation qui va les mener à la découverte de la bastide royale de Villefranche-de-Rouergue et de ses trésors. Telle est la trame du dernier film sorti avec la cité comme décor. D'une durée de 18 mn, "La nuit du printemps" est l'épreuve finale des étudiants du BTS métiers de l'audiovisuel du lycée des Arènes de Toulouse pour valider leur diplôme 2024.

Un film touchant, des vues époustouflantes et une transmission de notre histoire aux jeunes générations. Des scènes ont été tournées à la Chapelle des Pénitents Noirs, à la médiathèque la Manufacture, au Village aveyronnais miniature de l'église Saint-Joseph et d'autres lieux emblématiques de Villefranche-de-Rouergue.

Un grand merci aux étudiants, aux acteurs, aux figurants, à Gilles Bernard, à Philippe Teissier et à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce film.

# AMÉNAGEMENT

## L'hôtel de police opérationnel

Les Villefranchoises et les Villefranchois peuvent voir combien les chantiers pour le renouveau du centre historique sont nombreux. Que ce soient ceux concernant les aérations en lieu et place de maisons en péril, d'aménagement du parc des Augustins, de rénovation afin d'y installer des services publics ou encore des associations et dans le domaine privé avec des réhabilitations de bâtiments et de relooking de certains commerces. Des points positifs mis en avant dans le précédent numéro de Villefranche Infos qui ne se relâchent pas.



Le bâtiment accueillant l'Hôtel de police est à haute valeur patrimoniale comme en atteste ici l'escalier central.

L'idée d'implanter l'Hôtel de police municipale en plein cœur de la bastide, afin d'abord de renforcer le sentiment de sécurité des habitants, était un engagement majeur de l'équipe municipale. Il a été conjoint à la rénovation d'un ensemble patrimonial situé à l'intersection des rues Pomairols et Bories dont les façades furent traitées dans l'esprit « Belle époque », dans la continuité de ce qui singularisait Villefranche et comme on en retrouve encore beaucoup dans le secteur rue Bories-Place de la fontaine. Une démarche esthétique remise en avant avec les décors du tournage de la série Netflix.

« L'autre élément majeur étant aussi de rendre ce service municipal facilement identifiable et facile d'accès à nos concitoyens désireux de rencontrer les policiers municipaux », salue le maire Jean-Sébastien Orcibal. D'où un accès direct pour tous, rue Bories, personnes à mobilité réduite y compris. Il s'agit d'un des points forts de l'investissement municipal. Un beau projet mené par des entreprises du territoire et conduit par le cabinet d'architecte local Marty.



L'accueil du public en rez-de chaussée d'accès très facile pour tous.



Les policiers municipaux bénéficient d'équipements technologiques de pointe.



Une partie de l'équipe de la Police municipale entourant le maire Jean-Sébastien Orcibal.

# SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## Objectif : casser la vitesse en agglomération



Malgré beaucoup de prévention, d'information en direction des usagers de la route, le constat est sans appel : la vitesse demeure toujours beaucoup trop élevée dans l'agglomération Villefranchoise, d'où le choix de la mise en place de mesures drastiques.

Route départementale 47, direction Monteils à hauteur du lotissement des Granges. En cette fin octobre les équipes d'Eurovia, ainsi que celle du service municipal voirie, s'activent. Après de multiples consultations avec les riverains, dans le prolongement de contrôles faisant état d'une

moyenne de 77 km/h, là où la vitesse est limitée à 50 km/h, des travaux visent à accentuer cette baisse. Leur vocation : réaliser des aménagements contraignants, là où 90% des usagers sont en infraction.

Lors d'une réunion publique autour de cette problématique organisée par la municipalité, les habitants du lotissement des Granges ont émis plusieurs propositions afin d'imposer des ralentissements. Le choix s'est porté sur l'implantation d'un plateau au niveau de la sortie du lotissement. Un plateau de 13 m avec 2 rampants, avec une pente de 7% correspondant aux normes exigées et limitant la vitesse à 30 km/h: coût des travaux 25 000 €/TTC. « L'objectif, précise Jean-Claude Carrié, premier adjoint au maire en charge des travaux, est de sécuriser la sortie du lotissement, mais aussi le cheminement des piétons qui vont prendre le bus avenue d'Ordiget. » Car le constat est clair : malgré les panneaux « attention aux enfants », il n'y a pas de ralentissement !



A l'entrée de la ville en venant de Monteils, tout est mis en œuvre pour imposer le ralentissement de la vitesse.

### Coconstruction avec les habitants

Mais ce n'est pas tout. Dans ce processus, comme dans bien d'autres, coconstruit avec les citoyens motivés par la sécurité routière dans leur quartier, un peu plus loin, en direction de Monteils est organisée une autre expérimentation. Elle se traduit par l'aménagement par le service voirie de deux doubles « écluses » ouvrant la voie à la circulation, y compris des cyclistes qui pourront les longer, en créant des chicanes imposant de ralentir. Là, la vitesse est aussi limitée à 30 km/h. « L'idée est bien de faire prendre conscience aux conducteurs qu'ils entrent dans une agglomération imposant de ralentir et donc la nécessité d'accentuer la sécurité, rappelle Jean-Claude Carrié appuyant, la posture des fous du volant inconscients, nous oblige en plus de l'utilisation du radar mobile par la police municipale, à consentir à des aménagements lourds. » Consciente de la nécessité de « faire de la pédagogie en insistant sur la priorité de respecter les règles en matière de vitesse afin d'éviter tout accident, car si un piéton se fait percuter à 70 km/h, il ne résiste pas », la commune a lancé d'autres chantiers similaires, toujours en relation directe avec les résidents des quartiers.

### Vitesse : des niveaux inquiétants exigeant des mesures fortes

Chaque jour dans ce secteur de la départementale 47, quelques 1400 véhicules circulent dans les deux sens. Une fréquentation qui va crescendo. Or suite aux comptages avec contrôles de vitesse effectués sur quasiment toutes les voies, les données collectées ont de quoi inquiéter. Les deux compteurs disposés entre le lotissement des Granges et l'entrée de l'agglomération de Villefranche où la vitesse est limitée à 50 km/h témoignent de pointes bien plus importantes. En règle générale, les services de la sécurité routière considèrent qu'il est important d'avoir un V85 de la vitesse pratiquée par des usagers qui respectent cette limitation. Dans le secteur des Granges, ils sont 71% en infraction avec une vitesse moyenne de 68,8km/h. La vitesse moyenne enregistrée après le panneau d'entrée dans l'agglomération est de 77,6 km/h tous véhicules confondus. Trois ont même été flashés entre 90 et 100 km/h dans une seule journée.

### Fédérer les citoyens autour de la sécurité routière

« Les citoyens doivent être des acteurs de la sécurité routière car personne mieux qu'eux ne connaît les besoins en la matière », lance le premier adjoint au maire. À ses côtés, des membres de l'association des amis des Teulières mobilisés comme les résidents des chemins du Mas de Bonnet, du Rescoundut, de Girou, de la Combe de la Najague avec l'objectif d'imposer des ralentissements tangibles. Dans cette optique, la commune a assuré la continuité des chaussidoux, où la vitesse est limitée à 30 km/h, en particulier chemin du Mas de Bonnet avec toujours en ligne de mire l'implantation de dispositifs modérateurs de vitesse, comme des bordures hautes au rond-point de la Croix-des Maures. Afin de répondre aux attentes des riverains, un « Stop » a été installé chemin de Garrigherme, ainsi que des potelets en bois afin de sécuriser les sorties de lotissements ou de résidences. Cela s'accompagne de la mise en place de « cédez le passage » sur certains chemins. Sans oublier la pose de panneaux « Soyez Zen ! ». Président de l'association des amis des Teulières, Christophe Vabre ne cache pas sa satisfaction. Les 45 familles vivant dans ce secteur à proximité du chemin du Mas de Bonnet n'en pouvaient plus de voir les excès de vitesse influencer sur la sérénité de leur quotidien. « Nous avons eu une écoute immédiate des élus, preuve que cette démarche a fonctionné, salue-t-il ajoutant, une grosse majorité des habitants est satisfaite car l'objectif est bien d'améliorer les choses en faisant aussi de la prévention. » Jean-Claude Carrié opinant : « il est important pour nous d'avoir des référents qui sont de vrais lanceurs d'alerte, d'autant qu'en fonctionnant beaucoup en régie nous bénéficions d'une rapidité d'intervention évidente et d'une réactivité bien ressentie. »

Autre point sensible, où il s'avère impérieux de réduire la vitesse, c'est bien la traversée des Imberts Hauts. « Les réunions de quartiers sont des supports intéressants permettant aux habitants de nous interpeler. » poursuit l' élu. À la demande d'habitants du chemin de la Croix de Polier, des contacts sont formalisés pour poursuivre dans ce même sens.



Dans le secteur du chemin du Mas de Bonnet et des Teulières les échanges avec les riverains ont permis de trouver des solutions.

# ACCESSIBILITÉ

## « Nous voulons une ville inclusive pour toutes les formes d'handicap »

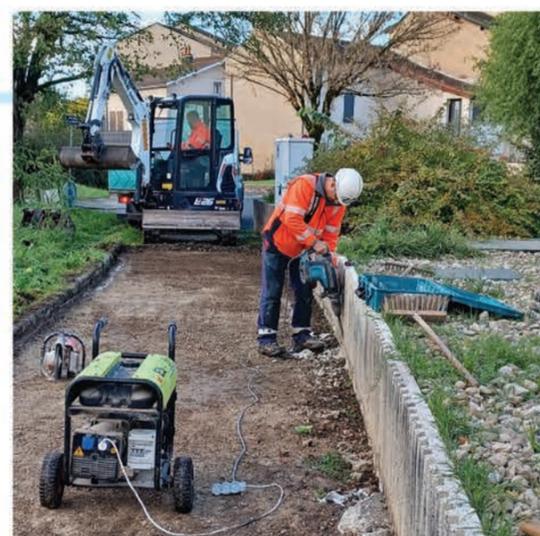
La fin d'année 2024 aura été placée, suite aux suggestions de la dernière commission accessibilité, sous le signe de l'engagement en direction de la facilitation à circuler des personnes souffrant de différents handicaps : malvoyantes, à mobilité réduite... Un coup d'accélérateur sans demie-mesure.

« La feuille de route que nous avons élaborée avec la commission accessibilité est claire », salue Jean-Claude Carrié premier adjoint au maire en charge des travaux. Il ajoute « depuis le début du mandat, dès que nous faisons quelque chose, nous prenons en compte l'accessibilité et la désimpermeabilisation des sols ». Alors que les mesures nécessaires allant dans le sens d'une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite au sein de la bastide intra-muros ont été entreprises durant la première partie du mandat, désormais la municipalité se concentre sur les liaisons extérieures. Des travaux menés en interne ou par l'entreprise Eurovia retenue après appel d'offres.

Ce plan accessibilité va se poursuivre jusqu'au mois de mai prochain et ce en lien direct avec les « testeurs d'accessibilité », en particulier au niveau de l'avenue Vincent Cibiel.

### Liaisons vers la Bastide

Les chantiers en cours portent sur la création de passages d'accès aux trottoirs aux normes (ne dépassant pas 2 cm de haut), tout en faisant en sorte de supprimer les obstacles. Ces opérations ont eu lieu rue Emilie de Rodat, dans les liaisons vers le parking des Serres avec là une réduction de la hauteur à 1 cm, et au niveau de liaison avenue Saint-Gilles-place de la République.



### Réduction des obstacles et feux pour les personnes malvoyantes

L'idée première réside dans le fait de supprimer le moindre obstacle ajoutant du handicap aux personnes malvoyantes : panneau sur un trottoir, dégagement des emprises, suppression des bordures d'arbres... Autre point, la mise en place de feux tricolores mis aux normes pour les déficients visuels au mois de février 2025 boulevard de Gaulle, puis avenue de Verdun. Le coût de chaque feu spécifique est de 15 000 €. Les personnes malvoyantes étant équipées de télécommandes activant un module sonore indiquant si le feu est au rouge ou au vert. « Ce système peut être personnalisé pour chaque commune ».

### Places PMR et accès au gymnase

L'équipe voirie poursuit son travail sur l'accessibilité chemin de Sainte-Adèle à l'arrière du gymnase Robert Fabre. Ici sont créées deux places de stationnement pour personnes à mobilité réduite (PMR) ainsi qu'un cheminement PMR pour entrer au gymnase par l'arrière.



### Accessibilité sur l'avenue de Toulouse

Les marches de l'escalier débouchant de la rue Antonin Perbosc sur l'avenue de Toulouse, au niveau du passage piéton situé face au magasin Carrefour vont être transformées pour partie en un accès PMR pour personnes en fauteuil roulant.

# ANIMATIONS DE NOËL

## La féerie de la place Notre-Dame méthan



Début décembre, alors que s'installaient les chalets du marché de Noël, il a suffi à elle seule à démontrer combien le choix d'impression par les services municipaux, vidéo mapping sur les façades, mais surtout, ce choix fort permettait d'offrir aux petits, commotions, confortant les commerces de la bastide.

Avec de nombreux partenaires, à commencer par « Commerce en Bastide » et ses moyens pour offrir des animations complémentaires à celle de la Bastide, ce lieu a accueilli des animations. Des rendez-vous avaient lieu à Villeneuve de la Bastide, au groupe scolaire Saint-Urbain Cabrol, rue de la République avec le club artistique, à la Bastide et de Veuzac, à l'Aérodrome de Graves, les jardins de l'hôtel de ville de la Madeleine.

Beaucoup de monde, avec des temps forts comme pour les soirées fêtes de Noël et de fin d'année à marquer d'une pierre blanche de la Bastide.

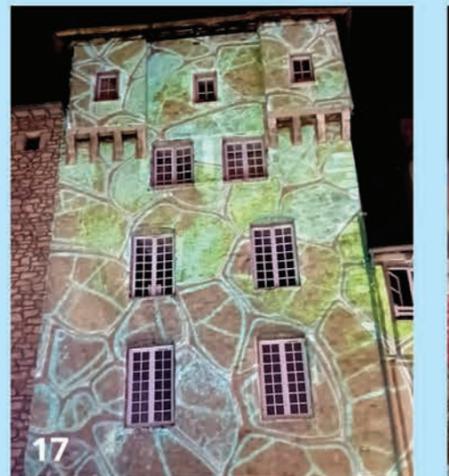


Légendes : Photo 1 : Heureux enfants, autour du Père Noël lors du marché de Noël du groupe scolaire de la Bastide de fin d'année. Photo 3 : Très beau concert de Noël « Gloria ! » à mettre à l'actif du conservatoire de la Bastide et des petits guitaristes d'Eric Laguarigue. Photo 4 : Atelier maquillages lors du marché de Noël de l'école de la Bastide. Photo 6 : Escapade en calèche dans la ville. Photo 7 : Après le carrousel des éditions précédentes, la patinoire dans le jardin de l'église Saint-Joseph, un incontournable des animations de Noël. Photo 9 : Les élèves lançant officiellement la fête. Photo 10 : Ambiance fête foraine avec la chasse aux pingouins de Noël pour les plus petits. Photo 11 : Une attraction très prisée aussi. Photo 13 : Beaucoup de monde et un grand moment partagé pour l'après-midi. Photo 14 : Instant magique en déposant la lettre au Père Noël dans l'une des boîtes. Photo 20 : Les illuminations et les décors. Photo 22 : Le Père Noël cher à Commerce en Bastide avait élu domicile place Notre-Dame. Photo 23 : Les habitants de la Bastide ont mobilisé les énergies pour animer la ville. Photos 16 17 18 19 : De grands moments avec le vidéo mapping.



### Quand le vidéo mapping transforme les façades

Mention spéciale et carton plein pour le vidéo-mapping qui a drainé les regards. Production », esprit local, qui a nécessité un travail technique de redessiner l'ensemble des éléments architecturaux devant être mis en valeur. L'alchimie des couleurs offertes dans l'alchimie de la magie de Noël pour offrir cette indispensable attraction captant les regards. Un grand merci à Killian Chenaux qui ont offert l'évènement de ce temps de pause collective.



# morphosée a fait l'unanimité



2



4



7

ché de Noël, la remarque d'une passante lançant « c'est magnifique d'implanter un marché de Noël, Patinoire de glace, décors réalisés, manège et autres décorations sautait aux yeux de l'évidence. Comme même aux plus grands, un espace central avec de multiples ani-

en bastide » qui deux week-ends durant avait mobilisé ses énergies et les propositions par la ville. Mais la place Notre-Dame n'était pas le lieu idéal, ni à la halle, à la chapelle Saint-Jacques, à l'église Saint-Joseph et son clocher, ni à la chapelle Emilie de Rodat, au musée de la Manufacture, au Théâtre des Bastides, dans les église des Augustins de la ville, les places de la République et Jean Jaurès ou encore à la salle

des fêtes vidéo-mapping, le marché de Noël, les journées patinoire. Des initiatives de la réussite confortant l'engagement municipal dans ce sens.

Photo 1 : La Chartreuse sous la halle. Photo 2 : Cette année encore le marché de Noël a contribué au succès des animations de l'Aveyron avec le chœur mixte adultes de Jérémy Costes, la classe de cordes de Marion Lepelletier et les enfants de la Sainte Famille. Photo 5 : Lumières de Noël à l'angle des arcades, de la rue Marcellin Fabre et de la rue Borjès. Photo 8 : Le village aveyronnais de glace a été pris d'assaut en permanence comblant petits, ados et grands. Photo 11 : La chorale Saint Joseph a donné le « la » le jour du lancement des festivités. Photo 12 : Le petit manège de midi cabaret de Noël réservée aux aînés de la commune, salle de la Madeleine, où 250 personnes ont participé. Photo 15 : Le personnel municipal s'est mobilisé pour installer des boîtes à cet effet par les équipes municipales. Photo 21 : Décorations lumineuses place de la République. Photo 24 : Commerce en vidéo mapping.



9

rainé des centaines de spectateurs. Une création de « Louis Vernet » de longue haleine avec en prélude une préparation numérique pour être mis en valeur : Collégiale, façades, arcades... La suite est née de Noël. Une débauche d'assemblages, de mélanges, de formes aussi. Un coup de chapeau aux créateurs Louis Vernet, Fabian Cordy, et à ceux que représentent les fêtes de Noël et de fin d'année.



18



19



24



22



23



12

# LE DOSSIER - URBANISME

## « La concrétisation des actions de la politique de la ville »



Jean-Michel Bouyssié

Les nombreux axes développés dans le cadre de la politique de la ville, autour du contrat de ville reconduit en 2024, arrivent dans une phase très concrète de réalisations. En particulier au travers de l'important dossier des aérations dans le centre ville.

Le « Villefranche bashing » souffre bien d'un coup de mou. « L'approche de notre politique de la ville réside sur la valorisation des quartiers prioritaires (Tricot, Bastide et désormais une partie de la rue Lapeyrade) afin d'y réduire les inégalités sociales, sans pour autant délaisser les autres quartiers de la commune », explique l'adjoint au maire en charge de la politique de la ville et de la citoyenneté, Jean-Michel Bouyssié. Et ce grâce à la mise en place d'un large panel d'actions transversales associant de multiples acteurs (éducation, formation, associations, emploi, logement, solidarité...) fonctionnant autour des trois piliers que sont : l'urbanisme, le social et l'économie. L' élu insiste : « tout cela repose aussi sur notre engagement participatif, en impliquant les habitants. » Cela passe par un schéma directeur s'appuyant sur un vrai projet de territoire pensé dans sa globalité. Que ce soit avec la facilitation en matière de circulation des personnes apportée par le Bastibus, « on envisage d'ailleurs encore une extension du réseau tant la demande des citoyens est forte », ou encore la poursuite du retour des services dans le centre historique comme c'est le cas avec la finalisation de l'Hôtel de police ou encore le local des conciliateurs de justice rue Alibert. Mais à l'approche de la fin de ce mandat, c'est bien tout le travail mené sur les démolitions de bâtiments obsolètes imposant des aérations débouchant sur la création d'espaces publics qui mobilise. « Nos concitoyens doivent bien avoir en tête cette nécessaire vision globale, car si on met beaucoup l'accent sur les quartiers les plus défavorisés, ce qui est l'essence même des contrats de ville, nous agissons dans les domaines de la voirie, du service des eaux aussi, de la sécurité sur l'ensemble de la commune », tranche Jean-Michel Bouyssié. La temporalité fait que nombre de projets seront terminés ou sortiront au cours de cette année : « il faut deux ou trois ans pour les finaliser, pour monter les dossiers, pour rechercher et trouver les aides extérieures, cette même règle valant pour toutes les collectivités. »

### Rue Prestat : une exigence architecturale haute

Si la rue Prestat est fermée à la circulation depuis plusieurs semaines, c'est bien pour la bonne cause. En effet, dans l'immeuble jouxtant la placette, créée suite à la démolition de bâtiments en péril, a été lancée la réhabilitation d'un ensemble qui débouchera sur la création de quatre logements et d'un local commercial à vocation de restauration en lieu et place de l'ancienne crêperie « le Druide ». La placette attenante deviendra une terrasse vivante et animée.

« Nous sommes dans une phase de finalisation, salue Jean-Michel Bouyssié, nous toucherons au but lorsque les quatre logements, aménagés en direction de salariés et financés par Action Logement, seront terminés. » Une opération qui fait écho à l'aménagement de dix-sept autres logements réhabilités en bastide selon cette même philosophie sur fond de réelle mixité sociale. « En recherche de qualité constante, nous sommes sur une exigence architecturale haute », traduit l' élu.

Cette réalisation, dans l'attente des différentes implantations associatives dans la rue, tiendra aussi lieu de vitrine sur ce qu'il est possible de mener à bien dans le centre historique en terme de réhabilitation. Et ce toujours en s'appuyant sur les aérations consécutives à la démolition de bâtiments obsolètes apportant la lumière du jour nécessaire au bien-être des habitants.



L'heure est à la finalisation du projet.

**Guichet unique habitat.** Dans le but de faciliter les opérations de rénovation de l'habitat, un guichet unique d'information et d'appui aux recherches d'aides a été constitué. Il regroupe la commune, les services de l'Etat, notamment l'architecte des bâtiments de France et l'ANAH, l'Adil, le CAUE, ainsi qu'Ouest Aveyron communauté. Ses membres organisent des visites avec les propriétaires afin que ceux-ci n'aient pas de surprise lorsqu'ils décident d'entreprendre un chantier de rénovation. « Et nous avons une panoplie d'aides qui permet ces réalisations », appuie Jean-Michel Bouyssié.



Les préparatifs de la démolition en fin d'année 2024.

### Le projet pour l'après CPAM

Bien avant que la place André Lescure ne soit baptisée ainsi, sur celle-ci se trouvait l'emplacement de l'Hôtel-Dieu, rasé sous l'un des mandats de Robert Fabre, afin de faire place nette pour implanter les locaux de la Sécurité Sociale à la toute proximité des allées Aristide Briand et du tour de ville. Un espace alors indispensable, facile d'accès. Les évolutions technologiques aidant, les services de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), avec un accueil limité à deux jours par semaine, sont désormais hébergés en sous-préfecture. Le choix politique de l'équipe municipale, comme annoncé dans son programme, est bien de démolir les locaux existants. Pour se faire plusieurs étapes se sont avérées nécessaires. Il y a d'abord eu le désamiantage, puis les coupures des réseaux électriques et d'eau, ainsi que celui du gaz prévu pour fin janvier 2025 avant d'amorcer la démolition en liaison avec les commerçants non sédentaires et les producteurs occupant la place Lescure chaque jeudi afin de perturber le moins possible le fonctionnement du marché. La fin de la démolition totale étant prévue pour le début du mois d'avril. « Il est important sur ce projet en particulier de prendre en compte le schéma directeur contenu dans notre projet de territoire global » appuie Jean-Michel Bouyssié, l'adjoint au maire en charge de la politique de la ville et de la citoyenneté. Au-delà de la visibilité de cette entrée de ville, créer une liaison entre le tour de ville et la bastide apparaît comme logique. Et ce tout en sécurisant les allées avec la suppression de la circulation le jeudi matin sur la contre-allée devant l'école Pendariès. L'idée

étant d'aménager un plateau de circulation doté d'une voie douce entre les deux côtés des allées proposant un équilibre entre piétons, cyclistes et voitures. Au niveau des anciens locaux de la CPAM différentes ébauches, à valider, tendent vers la création d'un espace vert associant aussi plantation d'espèces peu gourmandes en eau, stationnement sur une zone désimperméabilisée, et lieu de vie.

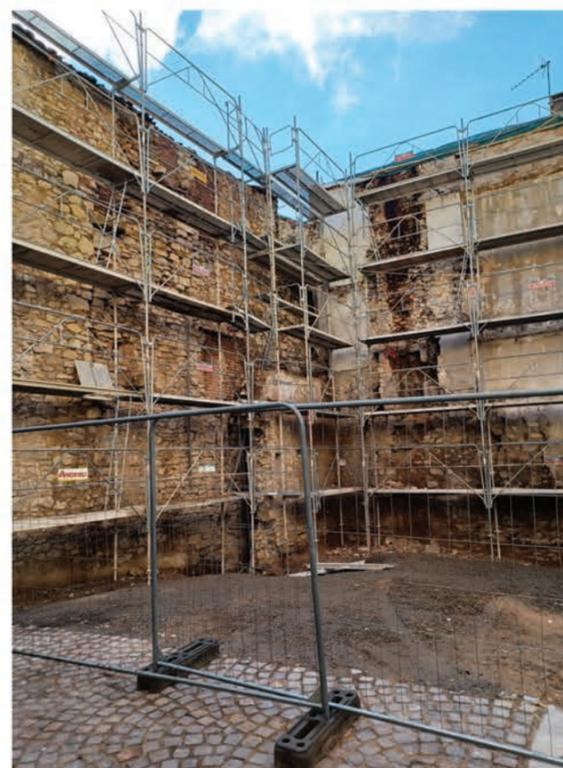
# « Rue Alibert : une aération qui améliore le cadre de vie »



Philippe Cammisar et le maire Jean-Sébastien Orcibal à proximité du chantier.



L'entreprise a déployé les gros moyens.



Place nette en attente de l'aménagement à venir.

Le dossier consécutif à la mise en péril de l'ancienne boulangerie du 8, rue Alibert, n'a pas traîné. Après les premières chutes de tuiles et de gravats le 1er mai dernier, le feu vert pour la démolition est tombé et celle-ci a débuté fin octobre dernier.

En cet automne 2024, si la rue Alibert reste bloquée et interdite à la circulation en raison des risques que représentent de potentielles chutes d'éléments de cette maison en état de délabrement, la démolition avance. A l'intérieur d'abord ce qu'il restait du toit et la partie haute, les équipes spécialisées de l'entreprise locale Cammisar avancent. Certes, les techniciens harnachés, afin de palier à tout risque de chute, mesurent combien ce chantier flirte avec le hors normes de par sa position dans la bastide et compte tenu de la fragilité des murs en torchis imbibés d'eau suite aux récentes fortes pluies.

*« Les aérations sont synonymes d'aménagements, ainsi d'un point négatif on tire du positif en profitant des opportunités »*

« Dès que nous avons connu ce problème, il a été nécessaire de sécuriser tout le périmètre en bloquant la rue, malgré les contraintes que cela imposait », rappelle le maire Jean-Sébastien Orcibal. La maison adjacente a aussi été éayée afin d'être préservée. Au lendemain des faits, d'un point de vue administratif, la commune a demandé une expertise au juge des référés afin de connaître l'état précis du bâtiment. Trois jours plus tard, le verdict tombait : il était impossible de le conserver ; la destruction devenait inévitable. Le propriétaire ne pouvant financer les travaux, la collectivité est retournée devant le Tribunal Administratif afin d'obtenir l'autorisation d'intervenir pour une destruction chez autrui. La fin de ce processus fut actée durant l'été. Il fut alors fait appel à un bureau d'études dans le but d'enclencher une mise en concurrence de différentes entreprises afin d'en retenir une. « Pour ce genre de situation, le délai administratif est généralement long, le gérer en quatre mois s'avère plutôt rapide », salue le premier magistrat, conscient du préjudice subit par certains commerçants.

Quant au chantier pour tout enlever, il a duré un peu plus de trois semaines. « D'une situation contrainte, nous avons tiré le meilleur en créant une placette supplémentaire, s'inscrivant dans la philosophie du secteur sauvegardé comme nous l'avons déjà fait rue Prestat avec les aérations respectant le patrimoine. Ce sont des choix qui s'imposent aux élus », rappelle le maire. Et désormais, on peut à nouveau circuler librement dans la rue.

## « Dès que le toit n'est plus en état, la dégradation va très vite »

Supervisant le chantier, Philippe Cammisar entend sensibiliser les propriétaires. « Lorsque les immeubles ne sont pas occupés, il est important que les propriétaires fassent surveiller l'état de leurs toitures par des couvreurs, car dès que l'eau s'infiltré la dégradation accélère », détaille-t-il. Un message que Jean-Sébastien Orcibal n'a de cesse de faire passer auprès des services municipaux afin qu'ils sensibilisent les résidents, et dès qu'il rencontre un propriétaire. De plus, pour intervenir de manière rationnelle, compte tenu des contraintes liées à la configuration de la bastide, l'entrepreneur a su adapter ses engins à l'étroitesse des rues. Comme on l'a vu sur le chantier de démolition rue Alibert, après trois semaines de préparation par ses équipes entre suppression de la toiture, et de points fragilisés ainsi que d'éayage afin de ne pas impacter les résidences voisines, mi-octobre il est intervenu avec une pelle mécanique sur laquelle il a adapté un long moignon métallique lui permettant d'atteindre les parties hautes du bâtiment en péril. « Dans une ville comme Villefranche, cette adaptation est impérative, nous en avons fait autant avec des petites pelles afin de pouvoir entrer directement dans les bâtiments pour intervenir. »

# L'INTERVIEW

## Florence Serrano : « Nous sommes sur tous les fronts pour soutenir les plus fragiles »

« Tout notre travail doit être dans une continuité intergénérationnelle », défend Florence Serrano adjointe au maire en charge du social et de la jeunesse. C'est tout le sens des nouvelles actions menées à bien par l'équipe municipale dans ce domaine. Explications.

**Villefranche Infos : Après la mise en place de multiples actions et une structuration en direction des personnes les plus fragiles, de nouvelles étapes émergent en cette fin de mandat ; vers quoi la commune s'oriente-t-elle ?**

Florence Serrano : Comme depuis le début du mandat, nos engagements prennent leur source dans un état des lieux des besoins. Tel sera le cas en ce début d'année avec la création d'un service de visiteurs à domicile destiné aux personnes vulnérables de notre territoire communal, dont la mise en route débutera concrètement au printemps. Dans un monde où l'isolement social est devenu une réalité préoccupante, surtout pour nos aînés et les personnes en situation de fragilité, il est fondamental d'agir. Ce nouveau service a pour objectif de rompre cet isolement et de tisser des liens avec celles et ceux qui en ont le plus besoin. Nous savons tous que la solitude peut avoir des conséquences dévastatrices sur la santé mentale et physique. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place un dispositif qui permettra à des personnes bénévoles engagées, formées et bienveillantes, encadrées par la chargée des projets sociaux à la mairie et à une travailleuse sociale du CCAS, d'aller à la rencontre de ces personnes. L'idée étant de leur rendre visite, d'échanger avec elles, de partager des moments de convivialité, de leur apporter un soutien moral. Ces visites à domicile seront non seulement une source de réconfort, mais également l'occasion d'évaluer les besoins spécifiques de chacun afin de les orienter vers les ressources et les services adaptés, et ainsi de contribuer à leur maintien à domicile. Cette action n'aurait pas pu être lancée sans l'engagement à nos côtés dans cette belle aventure d'un réseau de partenaires. Sans oublier la place prépondérante que vont prendre les visiteurs bénévoles qui par leur générosité et leur disponibilité, apporteront des plus indéniables dans le quotidien de ces personnes. Nous sommes convaincus que ce service contribuera à renforcer plus encore le tissu social de notre communauté et à promouvoir le principe qui nous est cher de promotion d'une société plus inclusive.\*

**En début d'année 2024 a été lancé le principe d'une mutuelle communale visant à permettre au plus grand nombre de Villefranchoises et de Villefranchois de bénéficier d'une couverture médicale élargie. Où en êtes-vous en ce début d'année 2025 ?**

Il y avait un réel besoin. On le ressent d'ailleurs énormément lors des permanences qui se tiennent dans les quartiers prioritaires de la bastide et du Tricot. Cette mutuelle correspondait vraiment à une attente. Ce dispositif de complémentaire santé autour du concept de mutuelle communale qui a été mis en place en mars 2024, dans le cadre d'un partenariat entre le CCAS et Mutualia, partait du principe que trop de personnes ne bénéficient pas d'une complémentaire santé faute essentiellement de moyens financiers. En effet, depuis le début de notre mandat beaucoup d'administrés nous ont également fait part de leurs difficultés à assumer leur cotisation mutuelle en croissante augmentation notamment ces deux dernières années. Cette démarche s'inscrit dans la volonté politique municipale d'accompagner l'ensemble de la population, et d'œuvrer à la réduction des inégalités en adaptant l'outil aux besoins de chacun et en particulier des plus fragiles. Ce qui conforte une fois de plus, un engagement politique fort de notre municipalité dans un positionnement social.

**On voit aussi que vous multipliez les actions récréatives en direction des aînés ?**

En effet. Mais il est important de revenir sur notre arrivée à la gestion de la ville, car durant la première année du mandat, nous avons dû gérer la crise Covid. Puis nous avons doublé les tournées de portage de repas à domicile. Parallèlement, nous avons posé les bases de notre politique jeunesse en mettant en place tout un processus autour de l'aménagement de la Maison des Jeunes Citoyens. Toujours en direction des aînés, nous avons développé les visites des jeunes dans les EHPAD. La deuxième partie de notre mandat est en effet plus consacrée aux aînés comme le démontrent les actions du CCAS. Cela passe, comme nous l'avons vu avec les visiteurs à domicile, par une accentuation de la lutte contre l'isolement social, mais aussi par une amélioration du quotidien des personnes vieillissantes à travers des ateliers de prévention. D'autre part, nous avons remarqué que proposer à nos aînés un repas annuel c'était bien, mais cela ne suffisait pas pour répondre à leurs attentes. Aussi en imaginant le principe des « après-midi des aînés » avons-nous multiplié les rendez-vous festifs, avec la participation des jeunes de la MJC, élément aussi prépondérant pour rompre avec l'isolement. Ainsi sommes-nous passés, et là aussi il s'agit bien d'un choix politique, de une à trois manifestations qui toutes font l'objet d'une grosse fréquentation, et le lien social qui s'y crée trouve des prolongements comme en témoignent les échanges. Nous sommes sur tous les fronts, et avons encore d'autres projets pour soutenir les plus fragiles.

**\* Celles et ceux qui souhaitent s'engager pour devenir des visiteurs à domicile doivent se rapprocher des services du CCAS place Bernard Lhez. Tél : 05 65 65 16 41**



# JEUNESSE

## « La Maison des Jeunes Citoyens : un moteur pour la politique jeunesse »

Ouverte depuis le 6 novembre 2023, la « Maison des Jeunes Citoyens » aura marqué la politique jeunesse de la commune. En accueillant une moyenne de 200 à 250 jeunes par semaine, les chiffres dépassent toutes les espérances, mais pas que...

Place de la liberté, le va et vient incessant démontre combien la Maison des Jeunes Citoyens a comblé un vide. Si les chiffres de fréquentation dépassent toutes les espérances depuis son ouverture début novembre 2023, tout le travail mené par l'équipe dirigée par Stéphanie Viargues-Bravo, autour de cet outil phare pour une politique jeunesse au service de la citoyenneté marque les esprits.

En mouvement perpétuel, comme le remarque Florence Serrano : « grâce au travail des animatrices, le public évolue avec une forte mixité sociale faisant que lycéens, jeunes travailleurs, mais aussi quelques jeunes déscolarisés avec lesquels nous travaillons sur des projets, se rencontrent et échangent. » Ici, le large champ des possibles ouvre bien des portes. Parlant d'un « moteur pour la politique jeunesse de la ville », l'élue détaille la multiplication des actions, des partenariats, des projets qui s'y sont développés en une petite année. Preuve que le besoin était là.

Un exemple parmi d'autres, l'obtention de l'agrément pour l'accueil et l'accompagnement des services civiques, comme celle de la labellisation information jeunesse permettent aux jeunes de tout savoir sur des formations dans lesquelles ils trouveront du grain à moudre pour préparer leur avenir. Cela s'inscrit aussi dans la volonté de centraliser les services jeunesse (citoyenneté, prévention, animation, information, insertion...) tout en offrant différents espaces et services (accueil, écoute, aide, convivialité), et en mettant en place un pôle de médiation sociale avec un travail axé sur l'exercice de la citoyenneté.

La politique jeunesse a été pensée dans la continuité de la prise en charge des jeunes jusqu'à 25 ans d'où le travail mené en lien étroit avec les Ateliers de la fontaine. L'objectif central demeure bien de favoriser l'autonomie des jeunes, de développer leur esprit critique afin qu'ils puissent mieux comprendre leur environnement et s'impliquer dans la cité. Les actions que souvent ils impulsent vont dans ce sens. Ainsi, les partenariats qui ont émergé avec les « internats d'excellence », dans le cadre de la proposition de contenus en lien avec le territoire, ont débouché sur des actions concrètes à l'instar, notamment, de l'organisation de la soirée collective des lycéens de mai dernier ayant réuni plus de 350 participants.

### Des actions tous azimuts



Les jeunes sont aussi les acteurs de la Maison des Jeunes Citoyens

Les locaux de la Maison des jeunes citoyens accueillent le Service Jeunesse de la mairie, le Point d'accueil et d'écoute jeunesse (PAEJ) géré par l'association Village 12, l'Association de la Fondation Etudiante pour la ville (AFEV) afin de répondre aux besoins des jeunes. Un bureau est aussi mis à disposition des structures et des associations en lien avec la jeunesse comme la Mission Locale, le CIO, le Refuge, ... pour tenir des permanences. La structure peut également être mise à disposition pour des projets de jeunes. Billard, jeux de société, baby foot, espace détente, soirées, proposition d'initiations, stages, jeux et soirées à thèmes font le quotidien de la structure.

Un espace de travail collectif est aussi disponible (avec ordinateurs, imprimante, salle de réunion). Les animateurs sont présents sur place pour les accompagner. La mise en place du forum de l'emploi pour les « jobs étudiants » avec les entreprises du territoire a permis à nombre d'entre eux de trouver des heures de travail hors périodes de vacances. À cela s'ajoutent des stages avec immersion dans les services de la petite enfance et de

la FCPE pour se former au baby-sitting, des journées de sensibilisation pour postuler à des jobs d'été. Sans oublier une foultitude d'informations sur les activités sportives et culturelles du territoire sur les spectacles, événements à venir, les différents dispositifs de départ en vacances (Sac Ados, ANCV, ...) et le programme de mobilité internationale. « La présence importante durant les vacances d'été des jeunes de la Maison des Jeunes Citoyens leur permet de s'inscrire dans les projets d'animation de la ville, notamment à travers les chantiers jeunes qui ne cessent de se développer », opine Florence Serrano.

Elle rappelle combien le gros axe des actions repose sur l'engagement dans la prévention et la sensibilisation à travers la présence de la MJC à la semaine des droits de la femme, à la journée citoyenneté avec plusieurs actions dont la remise symbolique des cartes d'électeurs, l'engagement des jeunes lors des animations d'Octobre rose et du Festival des solidarités. Ou encore tout ce qui est mené en direction du harcèlement scolaire avec des interventions d'une heure dans quinze classes de collèges en partenariat avec les élèves référents harcèlement. La coordinatrice de la MJC copilote la thématique prévention-jeunesse dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

### Une équipe au service de la jeunesse et quelques chiffres

L'équipe de la Maison des Jeunes Citoyens se compose de Stéphanie Viargues-Bravo coordinatrice jeunesse, Elodie Lebder et Adeline Petit, animatrices socio-culturelles / contrats adulte relais, Pyan Pascotto contrat d'alternance pour le BPJEPS, et Salma Lhaimer en service civique. Au niveau des chiffres depuis début janvier 2024, 50 jeunes ont été accueillis, ce qui représente 1400 heures d'engagements et 7000 € de bourses distribuées. Au programme : engagement dans des animations sportives et culturelles, intergénérationnelles, animation de la vie locale, environnementale... Le Coup de Pouce Initiatives Jeunes a concerné environ 15 Jeunes accompagnés individuellement avec aide au financement du BAFA et du Permis de conduire en retour d'heures engagement dans des associations caritatives, sportives, ou au niveau de l'accompagnement scolaire...



Comme ici, lors de la journée de la citoyenneté et de la fraternité les jeunes investissent les manifestations pour informer et agir.

# CADRE DE VIE

## City Park et aire de jeux : des espaces pour les plus jeunes



*l'implantation de l'aire de jeux des Augustins.*



*Amid el Bouti maire adjoint en charge du cadre de vie a suivi ces dossiers*

Cette fin d'année 2024 aura été celle de bien des concrétisations. A commencer par celles liées au cadre de vie. Après, dès le début du mandat, la réfection du sol du City Park du quartier du Tricot, cette fois on touche au but pour l'implantation de son alter ego du centre-ville dans les jardins des Augustins. City Park et aire de jeux pour enfants vont marquer cet espace en bordure de la bastide, à la toute proximité de la promenade Saint-Jean, de la maison de la petite enfance et du théâtre. Dans un espace arboré et abrité, il y en aura pour tous les âges comme le rappelle l'adjoint au maire en charge du cadre de vie Amid el Bouti : « quand tout sera terminé, nous aurons une très belle réalisation, mais il sera primordial que chacun la respecte et d'en assurer un entretien régulier afin de maintenir en état tous les équipements et bien sûr les abords. »

Le coût de l'opération, comportant la mise en place de tous les équipements et la restauration de certains, s'élève à 115 000€. Les plus petits trouveront des jeux à leur dimension manière aussi de faire de l'exercice, pour les plus grands le City Park intègre terrains de foot et de basket avec la possibilité aussi de jouer au hand-ball. D'un point de vue de l'organisation du périmètre, tout a été pensé pour que les usagers puissent circuler sans souci, en ajoutant également des bancs et une table de pique-nique.

Toujours dans ce même registre, les éléments de l'aire de jeux de Penevayre font l'objet d'une rénovation avant de les repositionner.



*Le City Park de la bastide installé dans la cour des Augustins.*

## La fontaine du Breil remise en état

Abimée par un camion, la fontaine du Breil a bénéficié d'un réaménagement global afin de lui redonner tout son lustre. Des travaux menés par une entreprise qui ont été financés dans le cadre des budgets participatifs. Une action supplémentaire menée dans un des hameaux de la commune.



*La fontaine du Breil a retrouvé de sa superbe*

# En Occitan SVP !



## Quicòm mai per l'Ostal de l'Occitan

Recrutada pel « Congrès permanent de la lenga occitana », organisme interregional de regulacion de la lenga occitana, Isabelle Colomb ven d'arribar a l'Ostal de l'Occitan, carrièra Pomairòls. Sa mission dintra dins lo Plan Estat-Regions (Occitània, Novèla Aquitània, Auvernhà, Ròse-Alps) que va de 2024 a 2027. Dins l'encastre del projècte de restauracion toponimica (que permet la localizacion geografica rapida, eficaça e securitària dels lòcs en question), se dedica a la creacion d'una plataforma lexicala, textuala e toponimica dels territòris de lenga d'òc. Aquel projècte de restauracion a tanben per tòca l'armonizacion de las formas graficas de l'occitan. Aital Isabelle Colomb fa l'inventari, la collècta de çò qu'existís, la sintèsi a partir d'enquèstas sul terren e las recèrcas dins los archius, per tal de propausar aquela restauracion toponimica. « M'adreici tanben a las comunas, çò ditz, en lor propausant d'integrar la basa d'adreïças localas. » Un prètzfach dels gròsses que pòrta una còrda suplementària e essenciala a l'arc ja consequent de l'Ostal de l'Occitan. Per informacion, lo Congrès a desvelopadas tres menas de competéncias a prepaus de las tecnologies de la lenga occitana, dels servicis vodats a la socializacion de la lenga per las collectivitats e la normalizacion de la lenga occitana, e de la regulacion e la normalizacion de la lenga occitana. Dins aquel encastre, per de servicis de revirada e de sosten a la mesa en plaça de contenguts bilingües, per de recèrcas sus de toponims occitans o per d'accions de socializacion e de sensibilizacion, lo sector « Lengas e societat » acompanha dins las collectivitats territorials, principalament, dins lors accions de construccion d'una societat ont la lenga occitana es presenta dins totes los moments de la vida quotidiana.



Le référent occitan de la ville Jacques Andurand avec Isabelle Collomb

## Un plus pour la Maison de l'Occitan

Embauchée par « le Congrès permanent de la lenga occitana », organisme interregional de regulacion de la lenga occitana, Isabelle Collomb a rejoint les locaux de la Maison de l'Occitan, rue Pomairòls. Sa mission s'inscrit dans le Plan Etat-Regions (Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône Alpes) courant de 2024 à 2027. Dans le cadre du projet de restauration toponymique (permettant le repérage géographique rapide, efficace et sécuritaire de lieux donnés), elle œuvre à la création d'une plateforme lexicale, textuelle et toponymique des territoires de langue d'oc. Ce projet de restauration s'inscrit aussi dans une démarche d'harmonisation des formes graphiques de l'occitan. Isabelle Collomb œuvre ainsi à l'inventaire, la collecte de ce qui existe, la synthèse à partir d'enquêtes sur le terrain ainsi que les recherches dans les archives. L'objectif étant donc de proposer cette restauration toponymique. « Je m'adresse aussi aux communes, précise-t-elle, en leur proposant d'intégrer la base d'adresses locales. » Un vaste chantier qui apporte une corde supplémentaire et essentielle à l'arc déjà conséquent de la Maison de l'Occitan. Pour information, le Congrès a développé trois pôles de compétences autour des technologies de la langue occitane, des services ayant pour but la socialisation de la langue pour les collectivités et les entreprises, et de la régulation et la normalisation de la langue occitane. Dans ce cadre, par des services de traduction et de soutien à la mise en place de contenus bilingues, par des travaux autour des toponymes occitans ou via des actions de socialisation et de sensibilisation, le pôle « Lengas & societat » accompagne les collectivités territoriales, notamment, dans leurs actions de construction d'une société où la langue occitane est présente dans tous les moments de la vie quotidienne.

## TRIBUNES DES GROUPES POLITIQUES

### Groupe Majorité

« Où fait-il bon vivre pour les seniors ? » : Villefranche au top

En presque cinq années de mandat, le bien-vivre ensemble aura été une constante de vue dans le fonctionnement du groupe majoritaire issu de la liste Osons pour Villefranche. Ainsi autant d'actions ont été mises en place en direction du cadre de vie, de l'embellissement de la cité, du fleurissement aussi, sans perdre de vue la très forte écoute en direction de nos concitoyennes et de nos concitoyens via notre politique participative. Celle-ci composée de l'application Pop Vox, de référents de quartiers, du budget participatif, des réunions de quartiers, mais aussi à la demande de rencontres formelles avec des habitants ou des collectifs de résidents afin d'insister sur tel ou tel chantier ou projet. Rendre compte de ce que nous faisons est aussi un des marqueurs de l'état d'esprit qui anime nos élus voulant toujours agir mieux et plus pour que Villefranche retrouve de sa superbe. Les résultats sont là. Et nous bénéficions de quelques belles surprises. Comme en ce mois de novembre 2024 avec la parution de l'enquête du quotidien national le Figaro, relayée par Actu.fr, sur le thème « où fait-il bon vieillir en France ? ». L'enquête, établie sur la base de 6 critères, chacun faisant aussi l'objet d'un classement, porte sur 817 communes de moins de 40 000 habitants. À titre d'exemple, en se basant essentiellement sur les sources de l'INSEE, l'offre de commerces et services positionne Villefranche à la première place nationale. Notre ville est aussi bien placée dans les domaines de la santé, et des loisirs/sport, culture. Au classement général, Villefranche occupe donc la 30e place au plan national sur 817 villes, la 7e en Occitanie et la 1ère en Aveyron devant Millau (57e) et Rodez (73e) qui a rejoint la même strate cette année. « Santé, commerces et services, démographie, environnement, loisirs, culture et sport, et sécurité (vols) : Le Figaro a passé au crible les données de ces communes sur la base de ces critères primordiaux pour les plus de 60 ans », reprend Actu.fr. Notre ville est donc pour l'année 2024 la première commune du département où il fait bon vieillir.

Il est à noter également que cette année l'étude du Figaro prend en compte davantage de critères : 35 contre 22 l'an dernier et que les thématiques étudiées ne sont pas tout à fait les mêmes. En 2023, l'étude se penchait surtout sur le thème de la santé : « Où vieillit-on en bonne santé ? », alors que cette année, elle est davantage globale : « Où fait-il bon vivre pour les seniors ? ». Les éléments qui y figurent ont été pris en compte depuis le début du mandat avec constance et mobilisation politique.

Des résultats qui vont aussi dans le sens de l'actualité immobilière de la commune dans laquelle de plus en plus de jeunes retraités investissent ; en même temps que le « Villefranche bashing » s'étiole...

Les vingt-six élus du groupe Osons pour Villefranche !

### Groupe Opposition

Trop de doutes sur des projets discutables

Ces derniers mois, la municipalité a multiplié les annonces. Mais derrière les discours, se cache une gestion souvent désordonnée des projets, et des priorités discutables.

Les chantiers de réaménagement, censés renforcer l'attractivité de la ville, accumulent des retards qui impactent lourdement le quotidien. Les piétons doivent naviguer entre des zones encombrées, tandis que les commerçants subissent une baisse de fréquentation périlleuse. Ces contretemps laissent planer des doutes sur les moyens réels de la municipalité.

La construction de logements sociaux, dans le quartier du Tricot et en bastide, met en danger la mixité sociale et l'équilibre urbain. L'implication insuffisante des habitants dans les décisions risque d'aggraver les tensions dans cette Zone Urbaine Sensible.

Un autre point d'achoppement réside dans la création de l'aire de grand passage, voulue et financée par Villefranche, alors que les précédentes municipalités s'y sont toujours opposées. Pourquoi avoir cédé ?

Enfin, le cas de l'ancien bâtiment de la Sécurité sociale relève de l'incohérence flagrante. Alors que la pénurie de professionnels de santé devient alarmante, transformer ce bâtiment en Maison de santé aurait été une solution évidente et saluée par tous. Le refus de la municipalité de s'engager dans cette voie renforce l'impression d'une déconnexion avec les attentes des citoyens.

Il est temps pour Villefranche de sortir des effets d'annonce et de recentrer ses efforts sur des projets réalistes, transparents et en phase avec les besoins. Un dialogue sincère avec la population, ainsi qu'une communication honnête, sont des impératifs. Nous vous présentons, pour cette nouvelle année, nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite !

« Villefranche 2020-2026 » : Laurent Tranier, Françoise Mandrou-Taoubi, Véronique Roux, Guy Brugier, Georges Do Rozario, Sylvie Drapenski

villefranche20202026@gmail.com

# ESPACE PUBLIC

## **Label Ville fleurie : Villefranche conserve sa troisième fleur**



Les équipes cadre de vie et propreté présentant le diplôme Ville Fleurie avec le Maire.

Les changements climatiques et la hausse des températures estivales aidant, le choix de la commune en matière de fleurissement de la ville a évolué depuis 2020 pour tendre vers la mise en avant de plantes peu gourmandes en eau et en misant sur un travail de fond de l'espace public. Pari réussi avec l'annonce de la conservation de la 3e fleur pour Villefranche.

Les critiques devant la disparition des bacs et parterres fleuris avec des plantations colorées de saison ont été vives. Un faux procès d'autant qu'en matière de mise en avant végétale, il n'y a jamais eu de vraie rupture, si ce n'est le choix assumé de tendre vers la plantation de variétés où les graminées peu gourmandes en eau se taillent la part du lion. « Nous avons fait le choix d'anticiper des mesures en matière d'économie d'eau qui seraient venues tôt ou tard », salue le maire Jean-Sébastien Orcibal. Mais pas seulement, car la municipalité a posé des orientations fortes en matière de végétalisation par exemple, d'amélioration du cadre de vie, des éléments intégrés désormais par le jury des villes et villages fleuris.

### Le choix de l'anticipation

Le label « Villes et Villages Fleuris » représente désormais, en effet, une démarche globale visant à améliorer la qualité de vie des habitants et des visiteurs. Il invite les communes engagées dans cette démarche à : valoriser leur identité à travers l'aménagement végétal et paysager ; à mener des actions d'animation et de sensibilisation auprès de la population ; à préserver la biodiversité et les ressources naturelles ; et à assurer l'entretien et la qualité de l'espace public. Autant d'éléments pris en compte par les élus et les différents services municipaux. Dans les "Villes et Villages Fleuris", le patrimoine bâti et paysager est mis en valeur grâce à des aménagements paysagers adaptés à l'identité et au contexte historique de la commune. Ainsi à Villefranche retrouve-t-on l'installation de pots en corten garnis et entretenus par les commerçants qui en ont devant leurs boutiques.

Les commentaires du jury saluent l'action villefranchoise : « La visite a permis de rendre compte d'un projet municipal structuré et de gros efforts pour l'amélioration du cadre de vie des habitants. Nous saluons l'investissement de M. le Maire et de ses équipes et la belle dynamique de renaturation en cours. » Ils recommandent de mettre en exergue les éléments permettant de proposer une visite où un panorama global. Des réalisations liées au développement durable seront valorisées. Il est aussi recommandé notamment de conserver la dynamique de création d'îlots de fraîcheur dans le centre ancien afin de poursuivre l'amélioration du cadre de vie des habitants, d'inciter au lien social autour du patrimoine végétal (permis de végétalisation, végétalisation des pieds de façade, création de massifs en pleine terre, habillage des barrières d'aire de jeux avec des grimpances...). Autant de points qui sont déjà en place suite au choix assumé de l'anticipation et qui seront confortés dès cette année 2025. La remise des prix, à laquelle s'était rendu le maire Jean-Sébastien Orcibal a eu lieu à Nîmes début décembre.



### « Nous devons viser la 4e fleur »

« Plus haut niveau régional, la 3e fleur positionne la commune au niveau de villes comme Millau ou Rodez ; notre choix politique en phase avec les exigences du jury, démontre que l'on est dans le vrai, défend le maire Jean-Sébastien Orcibal insistant sur le fait, que ce soit avec la politique de végétalisation, de restauration, et désormais de remises en état de tout ce qui a trait au petit patrimoine, les enjeux liés au cadre de vie et à la propreté sont communs. D'ailleurs les services cadre de vie et propreté représentent un collectif qui va dans la même direction. Après en 2021 le réaménagement des jardins de l'hôtel de ville, en 2022 la continuité de l'aménagement des berges de l'Aveyron, en 2023 l'installation d'une cinquantaine de vasques dans la bastide et en 2024 l'aménagement de la place de la République, nous allons continuer dans ce sens. Vont démarrer en 2025 le gros projet de la



place Fontanges, puis la végétalisation du quai du Temple qui sera possible grâce à la suppression du parking actuel, remplacé par celui que nous amènerons sur l'emplacement des anciens locaux d'Enedis que nous avons acquis pour cela. Je voudrais revenir sur ce point qui est un choix assumé car il revient moins cher à la collectivité de raser des bâtiments que d'implanter un parking sous-terrain. La visite pour le label ville fleurie aura désormais lieu tous les cinq ans. Aussi je demande à nos agents de continuer sur la même voie en travaillant en transversalité en mode inter services. Notre objectif est bien de viser la 4e fleur et nous devons y arriver. On veille à avoir dans notre recrutement des personnes qualifiées, car nous fixons pour Villefranche des objectifs d'excellence. Je tiens à remercier le chef de service, tous les agents individuellement et collectivement toutes les équipes pour avoir su prendre l'orientation cadre de vie répondant aux priorités du jury des villes fleuries. »